



## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 Septembre 2019**

L'assemblée générale du Badminton Germinois s'est tenue le mardi 24 septembre 2019 à 19h dans le Hall de la salle multisports de Lépine en présence de 27 adhérents votants dont trois pouvoirs de délégation et les 8 membres du conseil d'administration (cf feuilles d'émargements en annexe)  
Le quorum (16 présents minimum dont les 8 membres du CA) étant atteint, l'assemblée générale ordinaire est valide et déclarée ouverte par le président.

Conformément à l'ordre du jour (en annexe), le président présente son rapport moral et le bilan de la saison écoulée (2018/2019) :

### **-Ordre du jour Point 1 : Rapport Moral saison 2018/2019**

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de votre présence à cette assemblée générale qui clôture cette saison 2018-2019 et nous permet comme chaque année de vous présenter un bilan de notre activité ainsi que nos prévisions pour la saison prochaine.

#### **Bilan adhérents :**

Le nombre d'adhérents pour la saison 2018-2019 s'élève à 46 (stable par rapport à l'année dernière : 50 malgré le fort « turn-over » : 24 non-renouvellements et donc 20 nouveaux adhérents )

Répartition Hommes/Femmes : 34/12 soit 74%/26%

âge : N/A

répartition géographique : majoritairement extérieurs à la commune de St Germain

#### **Résultats Compétiteurs :**

Compétiteurs licenciés à St André :

Jean-Luc/Sandrine/Charles/Jacky/Patrick

Jean-Luc / Sandrine : Interclubs St André

Charles : champion départemental DH vétéran

Charles/jacky : finales ...

Charles /Deborah finale Dmx P11/P12

Patrick : vainqueur tournoi vétéran Nogent + 3x finaliste DH vét + participation Mixte D9/P10 + DH D7/D8 (charles) Piney + interclubs St André

#### **Bilan Activités :**

##### **Internes :**

-Maillots : merci aux acteurs qui ont contribué à ce projet (peut-être nouveau projet pour l'année prochaine : plus de sponsor ?)

-Banque : démarches agence CA : merci à notre trésorier Philippe

-Inventaire / rangements / étiquetages : merci à Marion/Sandrine et Mumu

-Tableau d'affichage

-Panneaux de baskets : merci à Fred (éclairage en prévision pour l'année prochaine conjointement avec la section Tennis)

-Café/plumes des samedis matin  
-communication : site/article bulletin municipal  
Facebook : merci à Arthur

#### Evènements annuels :

Beaujolais (novembre 2018) : bonne participation  
Galette (Janvier 2019) : participation moyenne mais dimanche bien sympathique  
Tournoi Interne : formule dérivée du fonctionnement standard d'un tournoi FFbAD (poules, échancier etc...) plébiscitée par le plus grand nombre : demande d'un tournoi par trimestre pour la saison à venir

Mention spéciale pour les bonnes pratiques de jeu (céder la place aux joueurs qui attendent, rotation des équipes ,convivialité ,etc ...) mises en œuvre tout au long de la saison sur les terrains .

Merci à tous et Félicitations pour cette saison réussie.

#### **Vote d'approbation du Rapport Moral**

Le rapport Moral est adopté à l'unanimité des 27 Votants (24+3 pouvoirs).

#### **-Ordre du jour Point 2 : Rapport Financier 2018/2019**

**Le président cède la parole au trésorier pour la présentation du rapport financier (cf annexe)**

#### **Bilan Financier (résumé) :**

L'exercice 2018/2019 a présenté un déficit de 600€ essentiellement lié à l'investissement dans les maillots ,mais le solde reste malgré tout élevé par rapport aux exercices antérieurs ceci étant une conséquence du fonctionnement exceptionnel du club sur les deux dernières années en mode « non-affilié » qui ne comportait pas les dépenses habituelles du montant des licences fédérales (environ 50€ par joueur)

Cette situation va évoluer fortement avec la ré-affiliation du club pour la saison 2019/2020 et le retour à un fonctionnement « habituel » au niveau de la trésorerie (cf point de l'ordre du jour consacré au nouveau fonctionnement du club )

#### **Vote d'approbation du Rapport Financier**

Le rapport Financier est adopté à 26 voix (dont 3 pouvoirs) et une abstention .

#### **-Ordre du jour Point 3 : Planning prévisionnel activités 2019/2020**

**Le président reprend la parole pour la présentation des prévisions pour la saison 2019/2020 (hors nouveau fonctionnement traité au point 4)**

#### **Projets Saison 2019/2020 :**

##### Matériel :

-Achats volants Plumes : ce point est écarté et sera traité au point 4 car lié au nouveau fonctionnement  
-Eclairage : problème d'éblouissement récurrent en vision verticale : test de réorientation de certains spots à réaliser en accord avec la section Tennis  
-Problème traçage terrains effacé probablement suite au nettoyage du sol du gymnase en juillet : signalisation en cours auprès de la mairie de St Germain pour action de rafraichissement du traçage.  
-projet rachats filets neufs

### Evènements :

- Sortie à Coubertin pour l'open de France : samedi 26 (demi-finales) et/ou dimanche 27 Octobre (finales) : recensement des personnes intéressées mis en place dès la fin de l'AG.
- Beaujolais (novembre)
- Galette (janvier)
- Tournoi Interne : 1 par trimestre (dates à définir)
- Rencontre amicale avec Piney en fin de saison probablement (à voir avec Piney)
- la proposition de participation au Téléthon n'a pas été retenue
- Projet de Cours adultes débutants et/ou perfectionnement en cours de discussion avec Rachid Krim (formateur employé par la ligue Grand Est)
- Horaires potentiels : 18h-19h les jeudis ,soit tous les jeudis du premier trimestre uniquement ,soit un jeudi sur deux sur une durée plus longue (trimestres 1&2 ?)
- pas d'autres projets proposés par l'assemblée pour l'instant : le bureau ou le CA pourront en proposer d'autres au cours de la saison en fonction des contextes .

### **-Ordre du jour Point 4 : Nouveau Fonctionnement du club pour 2019/2020 : ré-Affiliation du Club à la FFBaD**

**Le président reprend la parole pour la présentation des arguments ayant conduit à ce changement de cap du club par rapport au fonctionnement « non-affilié » des deux dernières saisons.**

**Comme prévu les échanges et débats autour de cette nouvelle orientation bien qu'annoncée dès l'élection du président lors de l'AG électorale du 23/11/2018 ont été vifs et animés en raison de l'incompréhension et de l'opposition de certains adhérents notamment liés à la forte augmentation de la cotisation induite par ce retour au fonctionnement initial et habituel du club depuis sa création en 2004 !**

### **Nouveau Fonctionnement 2019/2020 : Ré-Affiliation à la FFBaD**

#### Documents à renseigner :

Demande de licence fédérale

Certificat médical ou attestation si vous disposez d'un certificat de moins de trois ans.

#### Tarifs :

Licence Adulte : 65€

Tarif Jeunes (moins de 25 ans) : 45€

Tarif famille : 45 € à partir du second membre de la famille

Licencié externe : 30€ (une attestation du club d'origine ou la licence pourront être requis éventuellement)

Le club fournira une attestation de licence aux joueurs de St Germain qui souhaiteraient également pratiquer en double-licence dans un autre club.

Le président présente les principaux points et arguments qui ont conduit à ce choix et refait un historique de la situation du club depuis 4 ans suite au problème d'inaccessibilité du gymnase pendant deux ans ,notamment à l'attention de ceux qui n'ont pas connu les circonstances difficiles qu'a traversé le club durant cette période pour assurer sa survie .

### **Pour rappel historique :**

-Gymnase inaccessible à partir d'Août 2015

-délocalisation de l'activité du club à St Julien (toujours affilié avec participation de 35€ par joueur auprès du P2S) en 2015/2016 ,puis en 2016/2017

- Fin des travaux de réfection du Gymnase de Lépine et reprise de l'activité à St Germain en septembre 2017 : changement de présidence et reprise de l'activité à 6 adhérents ! Décision de reprise de l'activité en mode

« non-affilié » à tarif réduit (30€) afin d'évaluer la survie et la pérennité de l'activité sur St Germain : les effectifs du club repassent à 50 adhérents lors de l'exercice 2017/2018 !

- reconduite de la formule « non-affiliée » pour 2018/2019

- AG du 23/11/2018 avec changement de président et annonce de la reprise du fonctionnement affilié FFBaD pour sept 2019 (pour la saison 2019/2020)

#### Situation actuelle proposée :

-AG du 24/09/2019 : reprise de l'affiliation du club à la FFBaD et prise de licence fédérale pour l'ensemble des adhérents ce qui induit une forte hausse de la cotisation (30€ -- > 65€) due au reversement du montant de la licence fédérale (52,52€) à la ligue Grand Est : ce fonctionnement est « normal » et correspond à ce qui se faisait auparavant à St Germain : exemple en 2012 cotisation 60€ dont versement licence 46€ à la ligue Champagne-Ardenne.

Ce fonctionnement « non-affilié » a été mis en place dans des circonstances exceptionnelles et dans un contexte particulier de survie du club et partant de l'activité Badminton à St Germain !

Il n'est malheureusement pas conforme aux statuts du club qui imposent normalement la licence fédérale à ses adhérents, ni conforme à la réglementation Fédérale qui ne permet pas par exemple une activité simultanée de joueurs licenciés et non-affiliés dans un même créneau horaire et géographique : l'assurance des uns et des autres n'incluant pas ce cas de figure.

1-- C'est principalement pour ces raisons que le président propose de réintégrer un fonctionnement en conformité avec les statuts du club, les règles fédérales et la garantie d'une assurance pour l'ensemble des joueurs licenciés assurée par la fédération.

2-- C'est aussi pour être en mesure de proposer à ses adhérents de bénéficier de l'ensemble des services et facilités proposées par la fédération à ses licenciés (formations, stages, compétitions, tarifs préférentiels, rencontre interclubs, évènements divers ...) sans obligation aucune évidemment, mais cela reste totalement inaccessible en mode « non-affilié »

#### Ci-dessous notamment les 2 questions essentielles qui ont été abordées et débattues et auxquelles il a été répondu :

##### Question 1 :

*Pourquoi n'a-t-on pas adopté le fonctionnement mixte Licenciés et pratiquants « loisirs » non-affiliés, un moment envisagé en fin de saison ?*

##### Réponse du président :

*Nous avons découvert après diverses interrogations auprès des instances que ce mode n'est autorisé ni par les statuts du club, ni par le règlement de la FFBaD et n'est pas couvert par les assurances .*

##### Question 2 :

*Pourquoi n'a-t-on pas envisagé de modifier les statuts du club afin d'adopter un mode de fonctionnement « non-affilié », type loisirs à tarif réduit, comme lors des deux dernières saisons ?*

##### Réponse du président :

*Ce mode a été mis en place dans un contexte exceptionnel et très provisoire pour des raisons de survie du club, mais il ne correspond ni aux statuts historiques du club ni à ma conception de l'activité Badminton que je souhaite proposer à St Germain, j'avais annoncé dès le départ que je m'engageais pour une ré-affiliation du club mais je ne souhaite pas à contrario prendre la responsabilité de modifier les statuts pour passer sur un fonctionnement non-affilié : mais je veux bien céder ma place et laisser ce soin à n'importe quel autre candidat qui se sent prêt à assumer cette tâche ?*

Question du président :

*Y a-t'il un ou des candidats pour la mise en œuvre de ce projet à valider lors d'une AG électorale extraordinaire convoquée dans ce but ?*

Réponse de l'assemblée :

*Pas de candidature ni à priori de volonté en ce sens .*

**L'ensemble des réponses ayant finalement été apportées, le président aborde les deux derniers points de l'ordre du jour :**

**-Ordre du jour Point 5 :Appel à candidatures aux différentes instances (CA ou bureau) :**

Aucune candidature ni démission déclarée

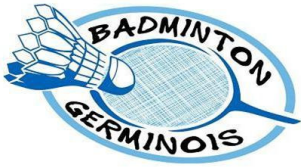
**-Ordre du jour Point 6 : Questions diverses :**

Pas de questions nouvelles abordées à ce stade, le bureau et le CA communiqueront au fur et à mesure au sujet des différents points nouveaux mis en œuvre ou à venir.

**Le président clôture l'assemblée et invite les participants à partager le verre de l'amitié.**

Annexe 1 :Convocation et ordre du jour

Bercenay, le 9 septembre 2019



Patrick STRAUSS

29 rue de Mainville

10190 Bercenay-en-Othe

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Conformément à l'article 10 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du Badminton Germinois qui se tiendra

le Mardi 24 septembre 2019 à 19h  
dans le "Hall" du Gymnase de Lépine

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- 1- Rapport moral du Président
- 2- Rapport financier
- 3- Planning prévisionnel activités 2019-2020
- 4- Nouveau fonctionnement saison 2019/2020 :  
Affiliation FFBad  
Nouveaux Tarifs
- 5- Candidatures aux différentes instances
- 6- Questions diverses

L'assemblée sera clôturée comme d'habitude lors d'un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre majeur de l'association, présent et muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 10 §4 des statuts ; étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus d'un mandat (document en annexe 1).

Sportivement.

Le Président

P.STRAUSS



# ANNEXE

à la convocation à l'AGO

TRANSFERT DE POUVOIR
----------------------

Je soussigné, ....., donne pouvoir à .....

membre actif majeur / représentant légal du membre actif mineur<sup>1</sup>,

afin de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Badminton Germinois

du 24 septembre 2019, pour délibérer et prendre part aux votes en mes lieux et places sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait le ..... / ..... / 2019 à .....

Signature :

<sup>1</sup> Rayer la mention inutile

---